

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
RAHIN ET CHERIMONT
Séance du 4 décembre 2019

Nombre de membres en exercice : 30
Qui ont pris part à la délibération : 26
Date de la convocation : 28 novembre 2019
Date de l'affichage : 9 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes RAHIN ET CHERIMONT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de FRAHIER-ET-CHATEBIER, sous la présidence de Monsieur René GROSJEAN, président.

Etaient présents : CARDOT Patrick – COLLILIEUX Stéphane – CORNU Benoît – DURPOIX Sylvère – FAVEREAU Jocelyne – FRANCOIS Karine – GALMICHE Michel – GINDRE Marie-Thérèse – GROSJEAN René – GUIDEZ Pierrette – HEINRICH Gilles – IPPONICH Alain – JACOBBERGER Michel – LIECHTELE Francis – LUPFER Frédérique – PAOLI Jean – PETITJEAN Pascal – REINGPACH Patricia – TARIN Pierric – VILTET Didier

Ont donné pouvoir : FAIVRE Marie-Claire à JACOBBERGER Michel – LAB Mireille à CORNU Benoît – LOUVIOT Christine à PAOLI Jean – MILLE Jean-Claude à TARIN Pierric – SCHIESSEL Vincent à COLLILIEUX Stéphane – TRITRE Michel à GROSJEAN René

Monsieur CORNU Benoît a été nommé secrétaire de séance



TARIFS DES ACTIVITES PERI ET EXTRA SCOLAIRES AU 1^{ER} JANVIER
2020

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la gestion des accueils péri et extra scolaires assurée à l'échelle intercommunale depuis le 1^{er} septembre 2007, ainsi que la réflexion du bureau réuni le 9 décembre 2015 en vue de l'évolution annuelle à la hausse de 2% des tarifs de ce service, confirmée par le bureau réuni le 27 novembre 2019.

Entendu cet exposé, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs des activités péri et extra scolaires ci-après présentés pour mise en application au 1^{er} janvier 2020 :

Quotient familial	Tarif horaire	Tarif temps médian	Tarif journée vacances d'été entre 8H30 et 16H30
Entre 0 et 680	1,44 €	5,85 €	11,05 €
Entre 681 et 1500	1,49 €	5,96 €	12,15 €
Entre 1501 et 1800	1,55 €	6,07 €	13,25 €
Supérieur à 1800	1,66 €	6,73 €	13,81 €
Extérieurs CCRC 0 à 680	1,88 €	7,18 €	14,36 €
Extérieurs CCRC 681 à 1500	1,93 €	7,29 €	15,46 €
Extérieurs CCRC 1501 à 1800	2,00 €	7,41 €	16,57 €
Extérieur CCRC supérieur à 1800	2,10 €	8,08 €	17,67 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
Le Président.

